



UNITÉ DE GESTION
DE L'OUEST DU QUÉBEC

L'AGENCE PARCS CANADA
ET LE PATRIMOINE MUNICIPAL :
UN PATRIMOINE NATIONAL AU SERVICE
DES MONTRÉALAISES ET DES MONTRÉLAIS

*Mémoire
déposé aux audiences publiques de
l'Office de consultation publique de Montréal
sur le projet de Politique du patrimoine
de la Ville de Montréal*

Février 2005



PHOTO PARCS CANADA / P.-É. CADORETTE, 2003



Parcs Canada
Parks Canada

Canada

**L'AGENCE PARCS CANADA ET LE PATRIMOINE MUNICIPAL :
UN PATRIMOINE NATIONAL AU SERVICE DES MONTRÉALAISES ET DES
MONTRÉLAIS**

Mémoire
Déposé aux audiences publiques de
de l'Office de consultation publique de Montréal
sur le
Projet de Politique du patrimoine
de la Ville de Montréal
par l'Agence Parcs Canada

Février 2005

Avant-propos

L'Agence Parcs Canada (APC) aimerait saluer l'initiative de la Ville de Montréal qui compte se doter prochainement d'une *Politique du patrimoine* moderne, dynamique et tournée vers l'avenir. Associée au développement culturel de la Métropole depuis bientôt un siècle, l'APC est heureuse de participer à l'exercice de consultation portant sur la définition de cette politique. De même, soyez assuré que Parcs Canada souhaite poursuivre le travail de collaboration qui caractérise déjà nos relations.

La mission de l'Agence Parcs Canada (APC)

La mission de Parcs Canada à l'égard du patrimoine culturel se résume comme suit :

- C favoriser la connaissance et l'appréciation de l'histoire du Canada grâce à un programme national de commémoration historique, issu des recommandations de la CLMHC ;
- C assurer l'intégrité commémorative¹ des lieux historiques nationaux administrés par Parcs Canada et à cette fin, les protéger et les mettre en valeur pour le bénéfice, l'éducation et la jouissance des générations actuelles et futures ;
- C encourager et appuyer les initiatives visant la protection et la mise en valeur d'endroits d'importance historique nationale qui ne sont pas administrés par Parcs Canada².

La Commission des lieux et monuments historiques du Canada (CLMHC)

¹ La *Politique sur les lieux historiques nationaux* définit ainsi le concept d'intégrité commémorative : « L'expression intégrité commémorative désigne l'état ou le caractère global d'un lieu historique national. On dit d'un lieu historique national qu'il possède une intégrité commémorative lorsque les ressources culturelles qui symbolisent ou caractérisent son importance ne sont ni endommagées ni menacées, lorsque les motifs invoqués pour justifier son importance historique nationale sont clairement expliqués au public et lorsque ses valeurs patrimoniales sont respectées par tous les décideurs ou intervenants » (Parcs Canada, *Politique sur les lieux historiques nationaux*, 1994, p. 74).

² *Ibid.*, p. 73

Pour mener à bien son travail de conservation et de mise en valeur du patrimoine culturel, l'APC travaille en étroite collaboration avec la CLMHC.

Depuis sa création, en 1919, celle-ci formule des avis au ministre responsable de notre organisme au sujet de la commémoration de lieux, de personnages et d'événements représentant des aspects de l'histoire du Canada qui revêtent une importance nationale, tout en précisant le moyen de commémoration approprié. Ses membres représentent toutes les provinces et les territoires canadiens.

D'abord orientée vers la commémoration de sujets plus traditionnels associés à l'histoire politique et militaire, la CLMHC accorde depuis quelques décennies une plus grande importance à certains thèmes sous-représentés de l'historiographie canadienne, notamment l'histoire des peuples autochtones, des femmes et des communautés ethnoculturelles³. Une plus grande attention est également accordée au patrimoine bâti, dans lequel sont désormais englobés rues, quartiers, jardins et paysages urbains et ruraux.

Autres programmes pertinents confiés à l'APC

Parcs Canada contribue également à la protection et à la mise en valeur d'autres aspects du patrimoine canadien, dont certains sont directement pertinents en regard de ces audiences publiques :

- Le Programme des édifices fédéraux du patrimoine (BEEFP)
- Le Programme des gares ferroviaires patrimoniales
- Le Programme national des lieux de sépulture des premiers ministres du Canada
- L'Initiative des endroits historiques du Canada

L'APC : un partenaire structurant pour la Ville de Montréal

L'APC gère à Montréal quatre lieux historiques nationaux du Canada d'une envergure et d'une qualité exceptionnelles⁴ :

- Le lieu historique national du Canada du Canal-de-Lachine :

Situé à Montréal, le canal de Lachine s'étend sur 14,5 kilomètres entre le Vieux-Port et le lac Saint-Louis. Déjà projeté au temps du Régime français, il n'a été ouvert à la navigation qu'en 1825. Des dizaines de milliers de navires l'ont emprunté avant que la Voie maritime du Saint-Laurent entraîne sa fermeture en 1970.

³ Parcs Canada, *Réseau des lieux historiques nationaux du Canada*, 2000.

⁴ La récente *défusion* de certains arrondissements (Baie d'Urfé, Beaconsfield, Côte-St-Luc, Dollard-des-Ormeaux, Dorval, Hampstead, Kirkland, L'Île-Dorval, Montréal-Est, Montréal-Ouest, Mont-Royal, Pointe-Claire, Ste-Anne-de-Bellevue, Senneville et Westmount [<http://www.pagemontreal.qc.ca/dossiers/defusions.html>]) nous a fait exclure le canal de Sainte-Anne-de-Bellevue de l'inventaire de ces sites, tout comme les lieux commémorés non gérés par l'APC situés sur le territoire de ces mêmes « nouvelles » villes.

Porte d'entrée du réseau de canaux reliant l'océan Atlantique au cœur du continent, le canal de Lachine a été le précurseur de la révolution des transports au Canada, au début du XIX^e siècle. Il a également joué un rôle déterminant dans le développement industriel de Montréal, notamment comme pourvoyeur d'énergie hydraulique. Enfin, ce corridor est devenu l'un des principaux centres de production manufacturière au Canada, des débuts de l'industrialisation au milieu du XIX^e siècle, jusqu'à la Deuxième Guerre mondiale.

Depuis un quart de siècle, des millions de visiteurs ont pu profiter de l'expérience de visite associée au corridor patrimonial du canal de Lachine. Avec la collaboration de nombreux partenaires, ils y ont parfait leur connaissance de l'histoire canadienne, y ont découvert des ressources archéologiques d'exception et y ont pratiqué un ensemble d'activités récréatives des plus populaires.

- Le lieu historique national du Canada du Commerce-de-la-Fourrure-à-Lachine :

Situé à l'ouest de l'île de Montréal, en bordure du lac Saint-Louis, le lieu historique national du Commerce-de-la-Fourrure-à-Lachine témoigne de l'apogée de l'industrie pelletière dans la région montréalaise au XVIII^e et au début du XIX^e siècle. Un vieux hangar en pierre (1803/1833), point de départ et d'arrivée des expéditions de traite, accueille aujourd'hui une exposition qui fait revivre l'épopée montréalaise de la fourrure.

- Le lieu historique national du Canada de Sir-George-Étienne-Cartier :

Le lieu historique national du Canada de Sir-George-Étienne-Cartier commémore la vie et l'œuvre de l'un des artisans de la Confédération canadienne, l'avocat et homme politique sir George-Étienne Cartier. La reconstitution des résidences familiales de George-Étienne Cartier témoigne aussi du patrimoine architectural légué par la bourgeoisie montréalaise au XIX^e siècle. Le site rappelle enfin les mœurs et coutumes de cette classe sociale, grâce à des animations théâtrales qui se tiennent dans le décor victorien de la maison et qui évoluent au fil des saisons.

- Le lieu historique national du Canada de Louis-Joseph-Papineau :

Situé dans le Vieux-Montréal, le lieu historique national Louis-Joseph-Papineau comprend la résidence urbaine de Louis-Joseph-Papineau, homme politique du dix-neuvième siècle et chef du parti Patriote. Pour le moment, cette maison d'une qualité architecturale exceptionnelle ne fait l'objet d'aucune mise en valeur publique.

Autres désignations d'importance historique nationale

La ville de Montréal compte un peu plus d'une centaine de désignations associées au programme de commémoration de la CLMHC. Ces dernières comprennent des personnalités d'exception (par exemple, le politicien Henri Bourassa), des événements clés (par exemple, le commerce des fourrures) ou des monuments architecturaux uniques (par exemple, la Banque de Montréal).

Une toute récente publication de Parcs Canada, « *Montréal, une ville d'histoire : Guide patrimonial* » invite d'ailleurs les tous les Canadiens et Canadiennes ainsi que nos visiteurs de l'étranger à découvrir ce réseau exceptionnel de lieux historiques et d'autres désignations d'intérêt national.

La stratégie de communication *Engager les Canadiens*

La sensibilisation du public canadien, des visiteurs et de nos différents partenaires à la mission de Parcs Canada se traduit par une mise en valeur traditionnelle du patrimoine naturel et culturel, mais également par différentes activités de communication externe. Pour illustrer ce dernier point, citons quelques exemples : cérémonies d'inauguration, allocutions, communiqués de presse, sites Internet, expositions itinérantes, participation à des salons, collaborations de toutes sortes avec l'industrie touristique, etc. qui sont autant d'occasions de partage avec ces différentes clientèles.

Pour guider toutes ses actions de communication, Parcs Canada a développé une stratégie dans un document intitulé *Engager les Canadiens*. Cette stratégie a pour objet de mieux faire connaître le réseau de Parcs Canada, notamment les parcs nationaux, les lieux historiques nationaux et les aires marines nationales de conservation. Elle veut également stimuler la compréhension et la jouissance de ces lieux patrimoniaux de façon à atteindre et maintenir leur intégrité commémorative et écologique. Toutes ces actions contribueront à renforcer le lien et le sentiment d'appartenance à l'égard des lieux patrimoniaux en tant que symboles importants et distinctifs du Canada et de notre appartenance commune. Ainsi, la population canadienne sera de plus en plus nombreuse à appuyer Parcs Canada, son mandat et ses valeurs puis à s'impliquer dans le développement du réseau.

Une expérience de visite mémorable

L'APC est non seulement responsable d'assurer la conservation et la mise en valeur des lieux historiques nationaux qu'elle administre, mais également d'offrir au public visiteur – avec la collaboration de ses partenaires - les services et activités récréatives requises pour assurer une visite de qualité.

À Montréal, ces activités et services comprennent notamment :

- Des aires de service (tous les sites gérés par l'APC)
- Des espaces verts (Canal-de-Lachine et Commerce-de-la-Fourrure-à-Lachine)
- Un réseau de voie navigable (Canal-de-Lachine)

- Des activités de pique-nique (Canal-de-Lachine et le Commerce-de-la-Fourrure-à-Lachine)
- Un réseau de voies cyclables (Canal-de-Lachine)
- Des espaces de stationnement (Canal-de-Lachine et le Commerce-de-la-Fourrure-à-Lachine)

Initiative des endroits historiques du Canada

L'*Initiative des endroits historiques du Canada* mérite, dans le cadre de cette présentation, une mention toute particulière. Réalisée en partenariat avec les gouvernements provinciaux et territoriaux, elle a permis le développement d'un nouveau programme destiné à la conservation des lieux historiques. L'initiative a produit deux outils, qui sont susceptibles de s'appliquer dans le contexte montréalais : le *Répertoire canadien des lieux patrimoniaux* et *Les normes et les lignes directrices pour la conservation des endroits historiques au Canada*. À ces outils s'ajoute le *Fonds pour favoriser les propriétés patrimoniales commerciales*, un stimulant financier pour aider la préservation et la remise en état des lieux patrimoniaux ayant une viabilité commerciale. La Ville ainsi que ses partenaires publics et privés sauront sûrement en tirer profit.

La Ville de Montréal : un partenaire structurant pour l'APC

Si la Ville de Montréal profite du travail et des investissements de l'APC sur son territoire, l'agence recueille également des bénéfices de son association avec l'administration municipale. À titre d'exemple, la Ville participe de manière très active à la conservation du patrimoine industriel privé, un secteur particulièrement fragile de notre paysage culturel.

Ce partenariat, essentiel pour l'accomplissement de la mission de Parcs Canada, peut se matérialiser de plusieurs manières : classement ou citation de biens immobiliers ou d'arrondissements; recours au zonage; mise sur pied d'une réglementation à vocation architecturale, notamment grâce à son plan de zonage et à ses réglementations; gestion des permis de construction et de démolition; etc.

Grâce à cette collaboration et au concours de nos autres partenaires publics, privés et communautaires, nous sommes désormais mieux équipés pour favoriser la protection et la mise en valeur de nos lieux historiques nationaux. Par la même occasion, nos usagers pourront connaître une expérience de visite mémorable et de qualité.

Ceci dit, malgré nos succès dans les secteurs du patrimoine bâti, archéologique et paysager, beaucoup reste à faire et le temps presse. Soulignons notamment le défi de favoriser l'intégrité commémorative du LHN Canal-de-Lachine dont les ressources patrimoniales à vocation industrielle ne correspondent pas, apparemment, aux axes de développement d'aujourd'hui.

La *Politique du patrimoine* de la Ville de Montréal, dans ce contexte, pourrait contribuer à définir des conditions propices au maintien de ces valeurs pour le bénéfice de tous les Canadiens et à renforcer les alliances essentielles à notre

succès. Qui plus est, les consultations menées par la municipalité pourraient être l'occasion d'élargir le nombre des partenaires et groupes d'intérêt susceptibles de collaborer à notre effort de conservation et de mise en valeur.

Demain

La Ville de Montréal et ses partenaires – dont l'APC – sont désormais à la croisée des chemins. Le patrimoine montréalais est riche de l'histoire de ses femmes et de ses hommes, de leurs traditions et de leur culture matérielle. Le patrimoine immobilier y occupe une place exceptionnelle. Depuis bientôt quatre siècles, qu'il s'agisse du Vieux-Montréal, des églises paroissiales ou de nos parcs et espaces verts, cet héritage définit l'identité montréalaise des citoyens d'hier, d'aujourd'hui et de demain. L'APC compte bien continuer à exercer son rôle de partenaire de la conservation et de la mise en valeur de ce patrimoine, en collaboration avec la Ville de Montréal. Les défis sont importants, mais l'enthousiasme tout autant.



Montréal, le vendredi 18 février 2005

Mémoire de Parcs Canada déposé dans le cadre de la consultation publique sur la proposition de *Politique du patrimoine de la ville de Montréal*

Les documents *Lieu historique du Canal-de-Lachine, Plan directeur, mai 2004* et *Montréal, a City Steeped in History, October 2003*, qui ont été déposés le 16 février 2004, ne sont pas reproduits mais peuvent être consultés au bureau de l'Office de consultation publique de Montréal, situé au 1550, rue Metcalfe, bureau 1414 à Montréal.

Merci de votre compréhension.